



ECOLE

DD/CT

LES CHARTREUX – CROIX-ROUSSE  
58, rue Pierre Dupont  
69283 LYON CEDEX 01  
Tél. : 04 72 00 75 50

LES CHARTREUX – SAINT ROMAIN  
72 rue Pierre Brunier  
69300 CALUIRE  
Tél. : 04 78 08 89 20

## COMPLéments D'INFORMATIONS AUX FAMILLES concernant le 1<sup>er</sup> trimestre 2011-2012

### *Classes maternelles*

#### I. PERMANENCES TELEPHONIQUES (rappel)

**Mme Florence Camus**, directrice de l'école, s'occupe des affaires générales et éducatives. Elle reçoit sur rendez-vous, en semaine. On peut lui téléphoner :

**A l'école des Chartreux (Croix-Rousse),**  
Tél. 04 72 00 75 50 :

- ❖ Lundi : de 09h00 à 10h00
- ❖ Mardi : de 14h30 à 15h00
- ❖ Jeudi : de 14h30 à 15h30
- ❖ Vendredi : de 10h30 à 11h30

**A l'école des Chartreux – Saint Romain,**  
Tél. 04 78 08 89 20 :

- ❖ Mardi : de 09h00 à 10h00

#### II. HORAIRES DE LA MATERNELLE AVEC LE TEMPS DE GARDERIE

**Ecole Les Chartreux – Croix-Rousse :**

- Tous les jours : Rentrée à 08h30 et 13h45 Sortie à 11h45 et 16h30
- L'école accueille les enfants tous les matins à partir de 8h.
- La porte est fermée à 9h le matin, à 14h l'après-midi et 17h15 le soir.

**Ecole Les Chartreux – Saint Romain :** **MS/PS : rue Guyot**

- ❖ Tous les jours : Rentrée à 08h30 (08h45 le lundi) et 13h30 Sortie à 11h30 et 16h30
- ❖ L'école accueille les enfants tous les matins à partir de 7h45.
- ❖ La porte est fermée à 8h45 le matin (9h le lundi), à 13h45 l'après-midi et 16h45 le soir.

#### III. RESTAURATION

Les enfants **demi-pensionnaires** déjeunent le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi midi.

Pour les enfants **externes** : il suffit de remettre le matin même un ticket-repas à l'aide-maternelle à l'entrée de l'école.

**N.B. :** Nous vous remercions d'apporter **UNE GRANDE SERVIETTE DE TABLE AVEC NOM ET PRENOM ECRITS DE MANIERE LISIBLE** pour votre enfant qui reste déjeuner. Elle reste à la cantine et est rendue le vendredi.

Il est demandé aux familles, le lundi, de remettre une serviette propre, dans le cartable de l'enfant.

#### IV. ASSURANCE

Tout élève inscrit à l'Institution est, par le fait même, affilié à l'assurance scolaire (contrat d'ensemble).  
Ci-joint un imprimé d'information.